

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1421/SG/FIN portant délégation du pouvoir d'ordonnancement .

n° 75-1421/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
11 juillet 1975

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1975

Date du numéro
10 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Les dispositions de l'article 5 de l'arrêté sus-visé n° 74-1823/PCG du 26 novembre 1974, sont rapportées et remplacées par les dispositions suivantes. Art. 5 (nouveau). — En ce qui concerne les autres attributions les mêmes pouvoirs seront exercés, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean Peres par M. Michel Moreau attaché de l'Institut National de la Statistique et des Etudes économiques, radjomnt au directeur des Finances.

Art. 2

—Le présent arrêté prend effet au 7 juillet 1975.